



# COMMUNIQUÉ

BUREAU DE LA MAIRESSE

---

**Pour diffusion immédiate**

## **UN LIEN CYCLABLE SERA AMÉNAGÉ ENTRE LE PARCOURS DES ANSES ET LA CYCLOROUTE DE BELLECHASSE**

---

**Lévis, le 22 mars 2010.** - L'annonce d'une aide financière accordée à la Ville de Lévis dans le cadre du *Fonds Chantiers Canada – Québec (FCCQ)* permettra la réalisation d'un lien cyclable entre le Parcours des Anses et la Cycloroute de Bellechasse dans l'arrondissement de Desjardins. Cette annonce a été faite conjointement, ce matin, par la ministre des Services gouvernementaux et députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien, le député de Lévis-Bellechasse, M. Steven Blaney, le député de Lévis et adjoint parlementaire à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Gilles Lehouillier ainsi que par la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli.

« Je trouve extrêmement heureux de savoir que ces deux fleurons de nos régions respectives seront interconnectés et ne formeront bientôt qu'un seul grand circuit offrant des panoramas enchanteurs. Je suis également très fière de respecter un engagement électoral que mon équipe a présenté lors de la dernière campagne électorale » a souligné la mairesse.

Plus précisément, le lien cyclable projeté empruntera, pour la moitié de son parcours, l'emprise ferroviaire « Monk » de la limite sud du quartier Pintendre jusqu'au chemin Sainte-Hélène, et pour l'autre moitié, le chemin Sainte-Hélène, le chemin Saint-Roch, la Route Lallemand, à nouveau l'emprise Monk pour enfin rejoindre le Parcours des Anses. Ce futur lien cyclable totalise 13,3 kilomètres, moitié en site propre et moitié en chaussée partagée. À ce circuit, s'en joint un autre de nature utilitaire qui empruntera notamment la route Monseigneur-Bourget, le chemin des Forts, la rue des Lilas, les rues Caron et des Faisans jusqu'au Parcours des Anses.

En première estimation, la réalisation du lien cyclable projeté est évaluée à 3 M\$. Les contributions gouvernementales annoncées aujourd'hui couvriront les deux tiers des coûts estimés. La Ville, en tant que maître d'œuvre des travaux, se propose de les entreprendre dès l'été 2010 et d'en réaliser la majeure partie avant la fin de la présente année.

**Source :** Alain Blanchette  
Cabinet de la mairesse  
Téléphone: 418 835-8239